



## Compte rendu de l'assemblée générale de l'association Oxygène Cognat-Lyonne

28 Août 2025 à 18h30

Présents : 85

Excusés : 18

### Ordre du jour :

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport d'activité 2024/2025
- Rapport financier 2024/2025
- Calendrier 2025/2026
- Rapport communication



### Rapport moral, Brigitte Magnier, Présidente.

Brigitte Magnier, présidente, salue et souhaite la bienvenue à l'assemblée, remercie pour leurs présences J-Claude Chatard, maire et Serge Aubugeau 1<sup>er</sup> adjoint puis présente le rapport moral de l'association. Oxygène Cognat-Lyonne compte aujourd'hui après treize ans d'existence 126 adhérents. La présidente a une pensée pour les adhérents qui se sont éloignés de l'association pour des soucis de santé, ceux qui ont perdu un proche et demande une minute de silence pour la disparition de Muriel Charles.

Le conseil d'administration se compose de 16 personnes. Cette année Sylvie MATHINIER souhaite quitter le CA. Pas de remplacement cette année. Les personnes qui désirent faire partie du CA en font la demande et le CA en place décide. Les membres du CA s'engagent à marcher régulièrement, à faire les repérages à tour de rôle et à encadrer les marches du Jeudi ou du samedi, à être présents dans la mesure du possible à l'organisation des manifestations.

Il a été adopté à l'unanimité que le prix de l'adhésion resterait inchangé à 17€. L'objectif premier de l'association Oxygène, ce sont les marches hebdomadaires le jeudi avec 2 niveaux de distance et le samedi 1 seul niveau. Il a été décidé depuis l'année dernière de ne plus accepter l'adhésion de personnes qui ne marchent pas. Par contre les personnes inscrites depuis la création de l'association et qui ont des difficultés pour marcher restent toujours les bienvenues.

Bilan des marches le jeudi 24 personnes en moyenne et le samedi 18.

2 sorties avec pique-nique ont eu lieu pendant l'été à St Clément en Juillet, 38 personnes étaient présentes et à Charbonnières les vieilles / le Gour De Tazenat en Août avec un effectif de 34 personnes. La fréquentation prouve que c'est à renouveler.

Les petits enfants ou les amis pendant les vacances sont les bienvenus.

Au sujet du **fonctionnement des marches** : le départ a été fixé à la salle polyvalente parking côté du point tri le Jeudi à 9h30 et au départ du parking de l'école le samedi à 14h00 sauf les veilles de sorties mensuelles ou de manifestations où il n'y a pas de marche.

A noter que seules les marches du Jeudi sont maintenues en Juillet et Août avec un départ à 8h30 pour tenir compte de la chaleur.

Si le départ s'effectue d'un autre lieu que Cognat les adhérents sont avertis par mail.

Pensez à regarder les mails y compris dans les spams avant de partir surtout en cas de mauvais temps. Il arrive d'annuler au dernier moment quand le temps est incertain.

Il est rappelé **quelques règles élémentaires** de bonne conduite lorsque l'on fait partie d'un groupe comme chaque année.

-Ne pas marcher à l'avant de la personne qui encadre afin de respecter l'allure générale du groupe, pour diverses raisons les encadrants peuvent modifier le rythme de marche. En aucun cas imposer un rythme au groupe ni quitter le groupe. Pour des questions d'assurance rester avec les encadrants.

En cas de besoin d'un arrêt informer l'encadrant.

Lorsque la marche se fait sur une route, rester les uns derrière les autres et surtout pas à 3 ou 4 de front à l'approche d'un virage où la visibilité est réduite.

Toujours se tenir sur le bas-côté droit de la route et emprunter les passages piétons lorsqu'ils existent. Ne pas présumer de ses forces et choisir le groupe adapté.

Les randonnées doivent s'effectuer dans la convivialité, le respect des personnes ainsi que des biens publics et privés.

Le règlement intérieur reçu avec la convocation et que les nouveaux adhérents recevront ultérieurement répondra à la plupart des questions posées.

Les sorties mensuelles accueillent de 30 à 40 personnes. Celles suivies d'un repas ou d'un pique-nique remportent toujours beaucoup de succès. En ce qui concernent ces sorties, bien répondre à toutes les questions du coupon réponse pour aider dans l'organisation, vous y trouverez les points suivants : demande ou proposition de covoiturage, rendez-vous directement sur place. Pas d'obligation de scanner le coupon réponse, répondre directement avec le bien par mail [oxygenecognatlyonne@gmail.com](mailto:oxygenecognatlyonne@gmail.com) de façon à avoir une trace. L'adresse mail a changé en cours d'année.

Claude qui gère les inscriptions répond par un accusé de réception. Lorsqu'il y a un paiement à effectuer faire une remise en boîte aux lettres chez la trésorière ou un paiement par virement **si l'ordre est Oxygène** sans oublier de noter un motif. Être vigilant car trop souvent il manque des informations. Cette année trois sorties à but caritatif au profit du Téléthon et du cancer était au programme. La participation a été moyenne.

Les bénéficiaires de 3 manifestations bourse aux jouets et aux vêtements, la marche des noyers en Octobre et le repas des adhérents permettent de participer aux frais d'entrées dans des musées, aux frais de transport, d'apéritif dinatoire également. Merci de venir nombreux à ces manifestations et de faire passer le message, la pub marche principalement grâce au bouche à oreille.

À l'issue de la marche des noyers, un versement de 220 € a été fait au profit du téléthon grâce au 1€ par marcheur reversé. Cette somme a été déposée au cours d'une marche organisée au profit du téléthon à Chaptuzat.

Les frais engagés dans le cadre de l'activité de l'association ne sont pas remboursés mais en cas de covoiturage ou d'utilisation du véhicule pour le repérage, établir un état des frais de déplacements. Après vérification la trésorière établira un certificat de déductibilité fiscale qui permet une déduction. Ne pas hésiter de demander la maquette de l'imprimé.

Les nouvelles adhésions et les renouvellements se font dès aujourd'hui auprès de Joëlle et de Claudette. Le document d'adhésion a été envoyé par mail avec la convocation à l'assemblée générale à tous les adhérents. Remplir **un formulaire par personne**, en inscrivant **très lisiblement votre adresse mail**. Les personnes qui n'ont pas d'adresse mail personnelle peuvent donner l'adresse d'un proche. Nous avons quelques imprimés à votre disposition. Un gobelet sera offert pour toute nouvelle adhésion.

La reprise des marches hebdomadaires aura lieu jeudi 4/09 à 9h30 parking salle polyvalente et le samedi 6/09 à 14h00 parking de l'école.

Une information concernant les chiens : comme il est noté dans le RI, les chiens sont acceptés uniquement en laisse courte en prêtant attention à ce qu'ils ne gênent personne.

L'association reste tolérante par rapport à ces consignes mais à savoir que les animaux sont interdits dans de nombreux clubs...

### **Rappel sur les assurances :**

Oxygène Cognat-Lyonne a souscrit une assurance auprès de la MAIF qui garantit en responsabilité civile les activités et les manifestations qu'elle organise et ses adhérents pour des dommages corporels, dommages aux biens, recours et assistance. Ces garanties permettent d'intervenir en complément de la sécurité sociale et de la mutuelle.

Si certains désirent une garantie supplémentaire (environ 16€ par mois) demander l'imprimé.

Il va sans dire que chacun doit être assuré à titre individuel en responsabilité civile, individuelle accident ou mutuelle.

Pour tous renseignements ou consultation l'association tient le contrat à disposition.

### **Information sur les voyages :**

En ce qui concerne les voyages sur un week-end, il n'est pas souscrit d'assurance annulation pour ne pas augmenter le budget, l'association se tient sur les conditions d'annulation des structures d'hébergements, le coût du transport restera acquis en cas de non remplaçants. Les règlements se font en 1 seule fois avec la possibilité de donner 3 chèques qui seront remis à l'encaissement par rapport à un échéancier ou par virement aux dates indiquées.

Il est rappelé que les inscriptions pour les week-end et voyages se font parfois une année à l'avance car il faut réserver les hébergements et les transporteurs.

Les personnes qui adhèrent pour participer aux voyages et séjours ne seront pas prioritaires et une liste d'attente sera établie en cas de dépassement de l'effectif autorisé. La présidente répète que l'association n'est pas une agence de voyage.

### **Information et propos de la présidente pour les projets de voyage pour la saison 2026/2027.**

Un voyage sur 3 jours sera proposé mai/juin 2027, nous avons réfléchi à plusieurs destinations l'Ardèche du sud, la Lozère, le marais poitevin, rien n'est défini pour l'instant. Le changement par rapport aux autres années, nous passerons par une organisation moins compliquée pour le CA, plus de repérage en amont et pas de proposition de randonnées accompagnées. Nous veillerons qu'au départ des lieux d'hébergement il y ait des randonnées et chacun sera libre de choisir. Des visites seront proposées au cours du séjour. Vous recevrez le programme et une invitation à vous préinscrire en Mai 2026.

Nous programmons 1 voyage à l'étranger tous les 2 ans en restant sur une formule tout inclus avec 2 ou 3 excursions comprises dans le tarif. C'est la formule qui plait le mieux et nous essayons de rester sur des budgets pas trop exorbitants de manière à ce que tout le monde puisse en profiter. Le prochain aura donc lieu en 2028. Le CA va réfléchir à une nouvelle destination Sardaigne, Crête, Canaries, Monténégro, Croatie. Nous essayons de rester sur des budgets inférieurs à 1600€ par personne en séjour tout inclus avec 2 à 3 excursions.

### **Info diverses.**

Au niveau communal, l'association participera le 13 Septembre 2025 à l'animation « Cognat Lyonne en fête » qui a pour but entre-autre de présenter les associations aux nouveaux habitants et de recréer une ambiance de convivialité. Oxygène propose de rendre publique la marche du samedi après-midi... et de s'associer à cette fête à la suite.

Toujours au niveau communal l'association sollicite depuis plusieurs années un local qui permettrait d'entreposer tout le matériel de fonctionnement mais pour le moment il n'y a pas de disponibilité.

Avant de passer la parole aux membres du bureau Brigitte Magnier tient à remercier toutes les personnes qui participent à la fabrication des gâteaux salés ou sucrés pour nos différentes activités. Ce qui est demandé par contre c'est de le signaler pour éviter le gaspillage.

Elle remercie également tous les membres du CA et du bureau pour leur travail et leur implication, tous les adhérents sans qui l'association n'existerait pas, la présidente encourage à venir marcher pour maintenir la forme.

La parole est donnée à Marie-Claire pour le rapport d'activité, Joelle pour le bilan comptable, bilan adopté à l'unanimité, Claudette pour la présentation du calendrier 2025/2026 et Jean-Paul pour l'adoption de la mise à jour des statuts et du règlement intérieur, adoptée à l'unanimité, puis le bilan communication.

### **Questions diverses.**

Kilométrage des petites marches ? 7 km.

La présidente d'Oxygène Cognat-Lyonne, Brigitte Magnier, clôture la séance en souhaitant qu'Oxygène garde son ambiance conviviale et maintienne tous les adhérents en bonne forme.

Cognat-Lyonne le 30 Août 2025

La Présidente, Brigitte Magnier.

Le secrétaire, J-Paul Magnier.